

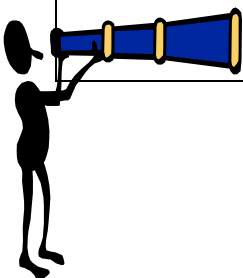
Horaire quotidien

MATERNELLE		
am	Accueil des élèves	8 h 58
	Activités éducatives	8 h 59 à 11 h 37
	Sortie des élèves	11 h 37 à 11 h 39
DÎNER		11 h 39 à 12 h 59
pm	Accueil des élèves	12 h 59
	Sortie des élèves	15 h 12

PRIMAIRE		
am	Surveillance sur la cour	7 h 55 à 8 h
	Entrée des élèves	8 h
	Récréation 1 ou 2	9 h 31 ou 9 h 55
	Sortie des élèves	11 h 37 à 11 h 39
DÎNER		11 h 39 à 12 h 54
pm	Surveillance sur la cour	12 h 54 à 12 h 59
	Entrée des élèves	12 h 59
	Récréation 1 ou 2	14 h ou 14 h 17
	Sortie des élèves	15 h 12

Pour des motifs de sécurité, nous vous informons que la surveillance commence **seulement 5 minutes** avant la rentrée des élèves. Nous vous prions de ne pas laisser les enfants avant cette heure ou de vous assurer qu'ils n'arriveront pas avant le début de la surveillance. Lorsque la température sera inclemente, les portes seront ouvertes à 7h 55 ou à 12h 54.

Afin de ne pas être en retard, les élèves **doivent** être **dans** la cour à **7 h 55** et à **12 h 54**



La surveillance est assurée par un membre du personnel aux moments indiqués. En dehors de ces périodes, les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents.

Quelques informations utiles à l'attention des parents

Horaire d'ouverture du secrétariat de l'école Saint-Simon-Apôtre	
	AM : 7 h 30 – 11 h 40 PM : 12 h 50– 15 h 25
Pour nous rejoindre :	
- Secrétariat : 514-596-5520 ou stsapotre@cssdm.gouv.qc.ca	
- Service de garde : 514-596-5517	
- Direction : 514-596-5520	
Les boîtes à lunch oubliées doivent être apportées au secrétariat, identifiées, sur la table à l'entrée, <u>avant 11 h 30.</u>	

Entrée et sortie des élèves

Primaire

Le matin, dès 7 h 55 et le midi à 12 h 54, les élèves attendent dans la cour d'école.

Le midi et à la fin de la journée, les élèves sortent dans la cour au même endroit où ils sont entrés. Lorsqu'un élève reste à l'école plus longtemps en fin de journée, soit pour des ateliers de devoirs ou pour des périodes de récupération avec les enseignants, les parents doivent venir le chercher **en tout temps du côté de la cour EST.**

Les enfants et les parents ne sont pas autorisés à utiliser la porte principale de l'école pour l'entrée des élèves.

Les parents des élèves du primaire doivent être à l'extérieur de la cour de l'école afin de faciliter le travail des enseignants et éducateurs qui surveillent.

Préscolaire

Le matin, les élèves du préscolaire (et leurs parents) doivent attendre **dans la cour OUEST à 8 h 58.**

Les enseignants viennent accueillir les enfants à l'extérieur.

Le midi et à la fin de la journée, les parents viennent récupérer leurs enfants à l'entrée principale.

Absences

Quand votre enfant est absent, nous vous demandons de téléphoner **au secrétariat** de l'école ou d'écrire à l'adresse suivante : stsapotre@cssdm.gouv.qc.ca.

N.B. N'oubliez pas d'aviser aussi le service de garde si votre enfant le fréquente.

Si vous prévoyez **une absence de plus d'une semaine**, nous vous demandons de communiquer avec le **secrétariat qui vous référera à la direction d'école.**

Retards

Lorsque l'enfant est en retard, il entre par la **porte principale** de l'école et se présente au **secrétariat** avant d'aller en classe. Merci d'encourager la ponctualité !

Départs hâtifs

Si votre enfant doit quitter l'école plus tôt que prévu (départ hâtif), vous devez nous informer par écrit ou par téléphone au moins deux heures avant le départ.

Cour d'école

La cour d'école est réservée aux enfants, aux enseignants ou aux éducateurs engagés par l'école. **Les parents ne sont pas autorisés à être présents dans la cour durant les heures d'utilisation par l'école.** Les parents qui viennent reconduire ou chercher leur enfant restent à l'extérieur de la cour.

Service de garde

Le service de garde est ouvert de 7h00 à 18h00. Pour y avoir accès, vous devez remplir le formulaire d'inscription et le remettre à la responsable. Aucune demande ne peut être acceptée le jour même.

Numéro de téléphone d'urgence

Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de **nous donner un numéro de téléphone d'urgence et de le maintenir** à jour en nous informant immédiatement de tout changement. **Il est indispensable que nous soyons en mesure de communiquer avec un adulte responsable** en cas d'absence, d'accident, de fermeture d'école.

Médicaments

À l'école ou au service de garde, aucun médicament ne peut être administré et distribué aux enfants **sans la prescription et le consentement écrit des parents.** Un formulaire d'autorisation pour distribuer un médicament est disponible au service de garde ou au secrétariat de l'école.

Mesures d'urgence

Veuillez prendre note qu'en cas d'évacuation lors d'un sinistre majeur, les lieux de rassemblement sont les suivants :

- **Église Saint-Simon-Apôtre** (sous-sol, 145 rue de Beauharnois O)
- **École John Caboto** (8955 rue Meunier)
- **École secondaire Marie-Anne** (100 rue Sauvé E)

Habillement

Le bon habillement est requis pour chaque saison. En sachant que l'école est un milieu de travail et d'éducation, les parents guident l'enfant pour qu'il s'habille de façon convenable lorsqu'il se présente à l'école. Il apprendra ainsi à choisir le vêtement approprié lorsqu'il fréquente un lieu : terrain de jeu, plage, école, travail. **Il est fortement recommandé d'identifier les vêtements des enfants.**

Les élèves doivent porter des souliers, en tout temps, dans l'école et des bottes, à l'extérieur, en saison hivernale.

Boîte à lunch et collations

L'utilisation d'une boîte à lunch est essentielle pour transporter le repas du midi. Les boîtes à lunch demeurent dans les casiers des élèves. Utilisez un bloc réfrigérant (*ice pack*) pour garder vos aliments frais ou un contenant isotherme (*Thermos*) pour garder vos aliments chauds. Il n'y a pas de micro-ondes pour réchauffer les repas le midi. Privilégiez des aliments sains (fruits et légumes, aliments protéinés, aliments à grains entiers).

Visite à l'école/ rencontre avec un membre de l'équipe

S'il vous plait, prendre rendez-vous si vous désirez rencontrer un membre du personnel. Nous pourrions alors vous consacrer toute notre attention et répondre à vos besoins. **Tout visiteur doit passer par le secrétariat au préalable.**

Voyage durant l'année scolaire

Si vous voyagez pour une période déterminée, vous devez informer la direction des dates de départ et de retour et signer un formulaire au secrétariat. L'école ne s'engage pas à fournir du travail scolaire ni à produire un bulletin en dehors du délai prescrit.

ATTENTION, les règles d'application de la Politique d'admission et de transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal stipulent que « *Si un élève est absent pour plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs en cours d'année, pour une raison autre que la santé, son inscription à l'école sera annulée. Le parent doit présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription. L'élève pourra faire l'objet d'un déplacement conformément à la politique concernant l'absence des élèves durant l'année scolaire.* » réf. Art.2.1.12.

Plan de lutte contre l'intimidation et les actes de violence

L'école dispose d'un plan de lutte qui est mis à jour annuellement et qui est diffusé sur le site internet de l'école. Les objectifs et les moyens mis en œuvre pour contrer la violence et l'intimidation y sont détaillés. Les mécanismes pour signaler ou rapporter un acte de violence ou une situation d'intimidation y sont aussi présentés.

Directive sur l'utilisation des cellulaires, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves

À moins d'autorisation spécifique, l'utilisation du téléphone cellulaire, d'une tablette, d'écouteurs, d'une montre intelligente ou de tout autre appareil mobile personnel est interdite en tout temps dans les toilettes et dans les vestiaires de l'établissement ainsi que pendant les heures de cours (nommer les heures de début et de fin des cours) dans les locaux de classe, du service de garde, dans les laboratoires et dans les gymnases.

Quelques partenaires du quartier

<p>Le C.A.N.A. (<i>Centre d'aide aux nouveaux arrivants</i>) Cet organisme accompagne les nouveaux arrivants afin de favoriser leur intégration à la société québécoise</p>	514-596-7629
<p>Le CRÉCA (<i>Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes</i>) Alphabétisation pour tous, alpha-francisation pour personnes immigrantes, centre d'accès public à internet, formation en informatique, halte-garderie et programme d'accès à l'emploi.</p>	514-382-0735
<p>CLSC Ahuntsic Services de santé et de services sociaux pour les résidents d'Ahuntsic</p>	514-384-2000
<p>Pause-Famille Organisme communautaire venant en aide aux familles d'Ahuntsic</p>	514-382-3224
<p>Les Copains de St-Simon Centre de loisirs pour les enfants de 6 à 14 ans</p>	514-872-3273
<p>Solidarité Ahuntsic Table de concertation qui gère le centre communautaire, qui abrite 20 organismes et loue des salles communautaires</p>	514-382-9090
<p>La Maison du Monde La Maison du Monde est une maison de quartier au service des résident-es du quartier St-Simon et des organismes communautaires de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Elle a pour mission d'être un milieu de vie inclusif où, ensemble, nous bâtissons des relations d'entraide et de partage. Cet espace est le fruit d'un partenariat entre l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et Solidarité Ahuntsic</p>	514-387-1515

Quelques ressources pour les jeunes... et les moins jeunes 😊

Alloprof pour les élèves

Tu as une question sur une matière? La réponse : Alloprof! Tu peux consulter une foule de ressources en ligne ou encore poser ta question à un prof, c'est gratuit! www.alloprof.qc.ca

Alloprof pour les parents

Alloprof Parents offre des ressources pratiques gratuites pour aider les parents à soutenir leur enfant de 6 à 17 ans pendant son parcours scolaire. Sur le site, vous trouverez une foule d'articles, de chroniques, de dossiers, d'outils et de vidéos, créés selon les préoccupations et besoins des parents. www.alloprofparents.ca

La Ligne Parent

Service professionnel et gratuit pour les parents. C'est un service d'intervention accessible par téléphone ou par internet. <https://www.ligneparents.com/LigneParents> ou 1-800-361-5085

Tel-Jeunes

Ressource accessible par téléphone ou sur internet pour répondre aux interrogations et aux inquiétudes des enfants de 5 à 20 ans. <https://www.teljeunes.com/Accueil> ou 1-800-263-2266

Ressources pour les parents sur l'entraide éducative et le bien-être à l'école

Site du gouvernement du Québec à l'attention des parents qui regroupe différentes informations et des outils sur des sujets variés. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/strategie-entraide-et-bien-etre-a-lecole/parents>

Institut des troubles d'apprentissage (ITA)

Les services de l'institut des troubles d'apprentissage sont offerts par téléphone, par courriel ou en personne pour vous écouter, vous informer et, dans certains cas, vous diriger vers la ressource appropriée.

<https://www.institutta.com/>